

Les Abymes, le 27 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du collège Germain Saint-Ruff de Capesterre-Belle-Eau

Suite à un communiqué du conseil départemental faisant état d'une décision de l'académie de la fermeture du collège Germain Saint-Ruff de Capesterre-Belle-Eau, le recteur de région académique de Guadeloupe tient à apporter des précisions.

À ce jour, aucune décision de fermeture ou de déménagement temporaire du collège n'a été actée.

Le recteur rappelle qu'une telle décision ne peut être prise qu'en étroite concertation entre le département, propriétaire des lieux et responsable de leur sécurité, le rectorat, les familles des élèves et les personnels.

Néanmoins, au regard du rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) en date du 27 avril 2026, il apparaît que le maintien des élèves et des personnels dans cet établissement devient préoccupant sans travaux imminents et d'envergure menés par le conseil départemental. Depuis plusieurs années l'état des immeubles ne cesse de se dégrader, ce qui a été signalé à plusieurs reprises depuis des années par les chefs de l'établissement. À ce jour des bâtiments sont déjà fermés pour des raisons de sécurité.

À la rentrée le bâtiment K, abritant les plateformes de la SEGPA, déjà partiellement fermé, le sera complètement. Comme signalé au département par le principal du collège, sans des travaux urgents, les élèves de la SEGPA ne pourront pas disposer des outils indispensables à leur formation.

À ce jour, à deux mois de la rentrée, aucun planning détaillant le calendrier et la nature des travaux n'est établi, dont la responsabilité relève du conseil départemental.

Par courrier en date du 28 avril 2026, l'académie a alerté le maire de la commune, et par là-même le premier vice-président du conseil départemental, de son inquiétude grandissante. En effet, ledit rapport fait apparaître des conditions d'accueil non conformes aux exigences de sécurité et de réglementation, notamment concernant la restauration scolaire, ce qui met en danger la sécurité des élèves et des personnels.

Le recteur, Gabriele Fioni, reste à la disposition du président du conseil départemental, Guy Losbar, pour prendre une décision partagée sur l'avenir de cet établissement, afin de garantir la sécurité des collégiens et des personnels.

Contact presse

Rectorat Cabinet du recteur/Service communication / Tél : 0590 47 81 09 - Mél : ce.communication@ac-guadeloupe.fr
Site www.ac-guadeloupe.fr